



PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX LES TRENTENAIRES SONT DE RETOUR

En 2007, le Pays Dieppois-Terroir de Caux et l'Insee se sont associés pour présenter les grandes caractéristiques du territoire. La présente publication répond au souhait d'actualiser le précédent diagnostic dans la perspective d'une démarche d'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Cette étude vise à mettre en évidence les évolutions récentes du fonctionnement et des grandes caractéristiques socio-économiques dans le cadre de comparaisons thématiques avec des territoires de même nature.

Dans le Pays Dieppois-Terroir de Caux, la population se partage presque équitablement entre la communauté d'agglomération de la région dieppoise et les cinq communautés de communes. Dieppe et son agglomération structurent fortement le Pays. Un réseau de pôles secondaires complète néanmoins le maillage urbain. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la croissance démographique a été modérée essentiellement en raison de la diminution continue de la population dieppoise. Longtemps déficitaire du point de vue migratoire, le Pays attire de nouveau des jeunes trentenaires. Les flux migratoires externes se font principalement avec le reste de la Seine-Maritime et plus particulièrement l'agglomération rouennaise pour les étudiants nombreux à partir. Mais avant tout, les changements de résidence se font à l'intérieur du Pays, du pôle urbain vers la campagne proche. La population est relativement jeune mais vieillit. Les niveaux de diplômes sont encore assez faibles dans ce territoire à forte identité ouvrière. Le parc de logements est ancien et aussi plus social. Le Pays a été sévèrement touché par la crise de 2008 mais semble depuis bien résister. La diversité des secteurs et l'absence de très grands établissements ont joué favorablement. Malgré tout, la précarité progresse et le chômage, en recul jusque'en 2008, est reparti nettement à la hausse.

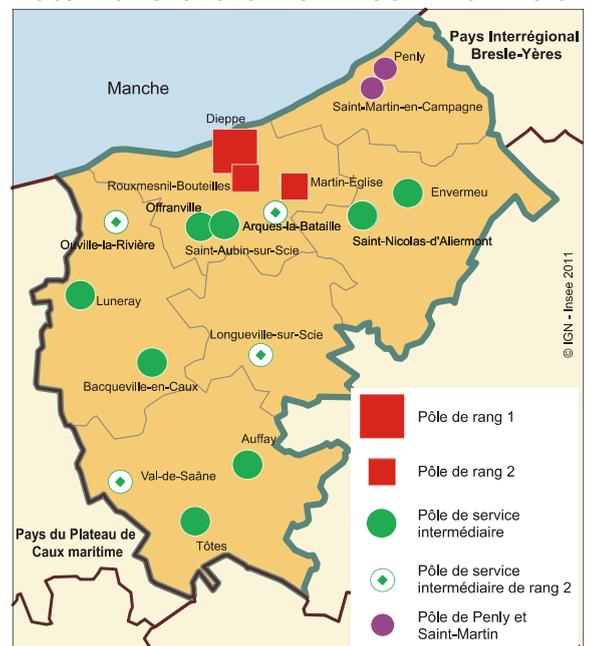
Un territoire structuré autour de l'agglomération dieppoise

Le Pays Dieppois-Terroir de Caux regroupe 128 communes réparties dans la communauté d'agglomération (CA) de la région dieppoise et les communautés de communes (CC) de Saône et Vienne, des Trois-Rivières, des Monts et Vallées, du Petit Caux et de Varenne et Scie. L'espace est rural du point de vue paysager ; il est composé à plus de 80 % de terres agricoles. Néanmoins, ce territoire se caractérise par une influence urbaine marquée : le pôle urbain de Dieppe accueille 38 % de la population et plus de la moitié des emplois sur un espace qui couvre 5,7 % du territoire du Pays. Dieppe, sous-préfecture de près de 33 600 habitants, concentre une grande partie de ces emplois et dispose de tous les équipements nécessaires aux habitants (pôle de rang 1 sur la carte). Toutes les autres communes du territoire ont moins de 3 700 habitants. En sa périphérie, les communes de Rouxmesnil-Bouteilles et Martin-Eglise, dotées de zones d'activités, sont des pôles d'emploi complémentaires à la ville centre (pôles de rang 2 sur la carte). Parmi les 128 communes, 92 appartiennent à la couronne des pôles urbains de Dieppe ou de Rouen. Elles hébergent plus de la

Carte d'identité :

Population totale en 2008 : 106 400 habitants
Évolution de la population 1999-2008 : + 0,4 % par an
Superficie : 856 km²
Densité : 124 habitants au km²
Nombre de communes : 128

LES COMMUNES PÔLES DU PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX



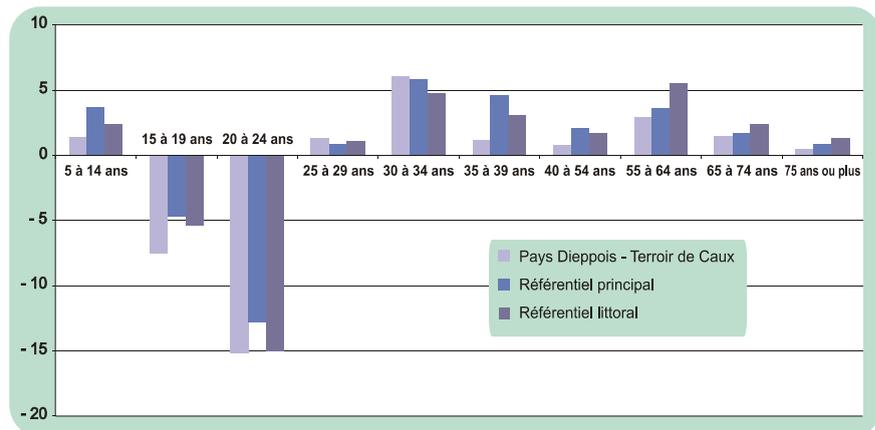
Source : Insee



Une croissance démographique faible mais régulière

Sur près d'un demi-siècle, la croissance démographique du Pays a été relativement faible bien que continue. La population a augmenté presque deux fois moins vite que dans les territoires comparables. Le rythme de cette progression est toutefois conforme à celui observé dans les autres pays littoraux. Cette moindre progression est liée en grande partie à la décroissance démographique de la ville de Dieppe qui ne cesse de perdre des habitants depuis 1962. La plupart des communes de plus de 2 000 habitants perdent aussi des habitants au profit des petites communes. La croissance démographique est davantage portée par la vitalité de la CC du Petit Caux et de celle des Trois-Rivières.

IMPACT DES MIGRATIONS SUR CINQ ANS, PAR TRANCHE D'ÂGE



Source : Insee, recensements de la population - exploitations principales

Unité : %

des années 1970 et durant la décennie 1990. De ce point de vue, le Pays se démarque nettement des territoires comparables qui sont restés dynamiques et attractifs. Depuis dix ans, le

En dépit des migrations résidentielles, une très grande stabilité prévaut quant au lieu de résidence des habitants. Comme pour les pays littoraux, 90 % des personnes résidant dans le Pays Dieppois-Terroir de Caux y résidaient déjà cinq ans auparavant. Les bilans migratoires sont différents selon l'âge. Dans le Pays, ils sont assez conformes à ceux observés dans les territoires comparables. En l'absence de grands établissements du supérieur ou universitaire, les jeunes de 15 à 24 ans quittent le territoire pour suivre leurs études. Les jeunes trentenaires viennent s'installer avec de jeunes enfants. Au cours des dernières années, le mouvement est remarquable dans les CC des Petit Caux, Trois-Rivières et Varenne et Scie. Le nombre de résidents de 30 à 34 ans a crû de plus de 30 %. Dans la CA dieppoise, les migrations sont autres : les forces vives quittent la ville pour résider en périphérie urbaine et les personnes plus âgées se rapprochent des équipements facilitant leur vie quotidienne. Ce déficit migratoire des jeunes renforce le caractère vieillissant du territoire qui est néanmoins moins marqué qu'ailleurs.

Population des territoires du Pays Dieppois - Terroir de Caux depuis 1962

Territoires	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
CA de la région dieppoise	49 321	51 969	53 292	51 710	52 917	52 676	51 700
CC de Saône et Vienne	12 736	12 295	12 004	12 513	12 739	12 927	13 628
CC des Trois-Rivières	10 117	9 818	10 084	11 061	11 619	11 993	13 373
CC des Monts et Vallées	8 858	9 443	10 019	10 720	11 502	11 345	12 071
CC du Petit Caux	4 653	4 750	4 981	5 932	6 894	7 178	8 446
CC de Varenne et Scie	5 549	5 546	5 507	6 157	6 571	6 546	7 161
Pays Dieppois -Terroir de Caux	91 234	93 821	95 887	98 093	102 242	102 665	106 379

Source : Insee, recensements de la population - exploitations principales

Unité : nombre

Depuis 10 ans, le Pays devient peu à peu attractif

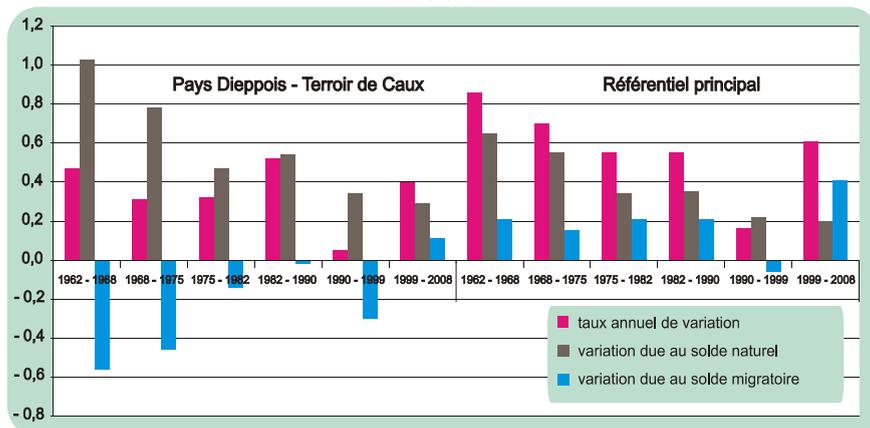
De 1962 à 1999, la croissance démographique du Pays reposait sur le dynamisme du solde naturel², parmi les plus élevés des territoires comparables (cf. encadré). Le déficit migratoire du Pays était marqué jusqu'au milieu

Pays Dieppois-Terroir de Caux devient progressivement attractif. Même si la CA dieppoise perd des habitants, les autres CC accueillent des nouveaux arrivants. Le Petit Caux illustre bien ce phénomène puisque les nouveaux venus dans cette CC contribuent pour les trois-quarts à l'essor de la population de cette communauté de commu-

Le bilan migratoire resterait positif au cours des 30 prochaines années

Le Pays Dieppois-Terroir de Caux continuerait à gagner des habitants dans les années à venir si les tendances constatées en matière de fécondité, de mortalité et de migrations se prolongeaient. Entre 2007 et 2042, le gain serait d'environ 5 000 résidents. la population totale atteindrait 110 000 habitants au début de la décennie 2030 puis stagnerait ensuite. Cette hausse

CONTRIBUTIONS DES SOLDES NATUREL ET MIGRATOIRE AUX ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION DEPUIS 1962



Source : Insee, recensements de la population - exploitations principales

Unité : %

² Bien que positif, ce solde est en baisse quasi continue depuis les années 1980

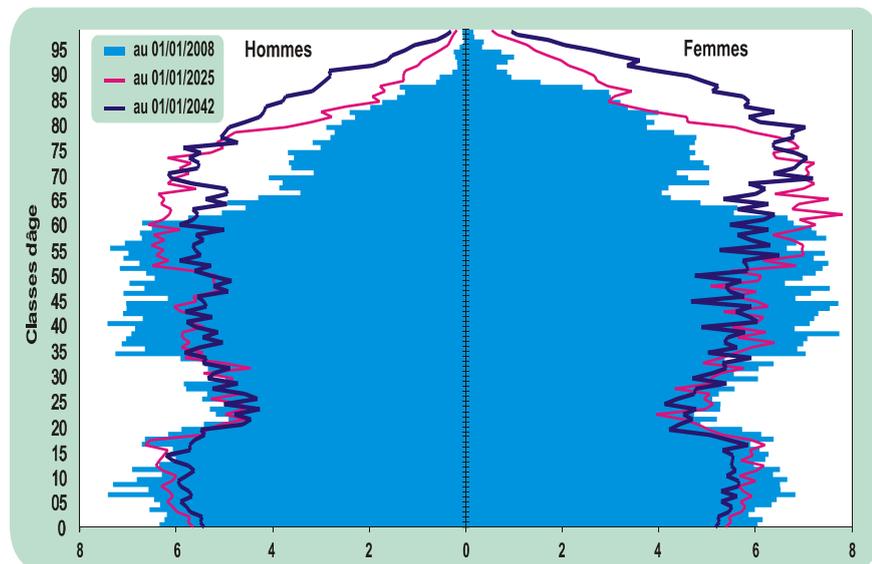
serait portée dans les premières années par les évolutions naturelles. Au fil du temps, les départs du Pays seraient un peu moins nombreux tandis que les arrivées seraient du même ordre. Le bilan migratoire positif parti-

Des familles un peu plus grandes qu'ailleurs

Effet du vieillissement de la population et du départ des enfants, le nombre de

mentation. De manière générale, la taille des ménages tend à diminuer en lien avec les phénomènes de décohabitation et l'allongement de la durée de vie. Mais ce n'est pas une spécificité locale. Le Pays se distingue des autres car cette tendance est portée par les seniors et non par les jeunes de moins de 25 ans qui sont moins nombreux à vivre seul en 2008 qu'en 1999.

PYRAMIDE DES ÂGES DU PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX



Source : Insee, projections de population Omphale (scénario central)

Unité : %

Logements : un parc ancien qui se renouvelle

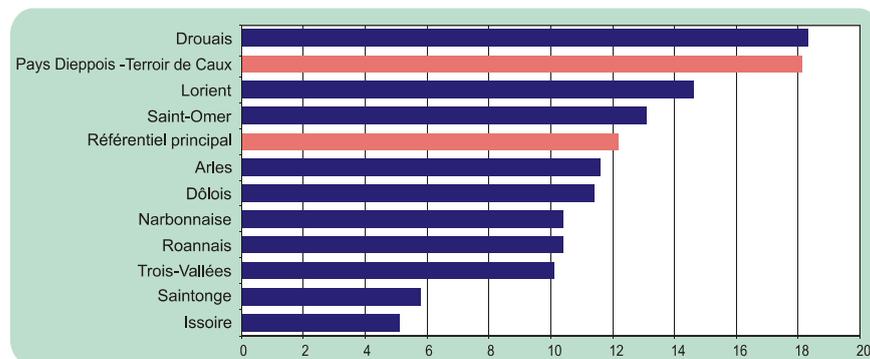
Dans le Pays Dieppois-Terroir de Caux, près d'un cinquième de la population habite dans un logement social. Des onze pays composant le référentiel principal, il est le deuxième où ce parc est autant développé (47 % des locataires vivent en HLM). Le logement social est concentré dans la CA dieppoise mais il est également présent dans d'autres CC, comme celle des Trois-Rivières. L'ancienneté du parc des résidences principales est une des caractéristiques du Pays Dieppois-Terroir de Caux : 38 % des constructions datent d'avant 1949, soit 5 points de plus que la moyenne observée sur le référentiel principal.

ciperait au mouvement de hausse. À compter des années 2030, les décès deviendraient plus nombreux que les naissances. Les baby-boomers (personnes nées entre 1946 et 1972) atteindraient des âges de plus forte mortalité. L'apport migratoire compenserait tout juste le déficit des naissances par rapport aux décès.

En faisant le même exercice pour la CA de la région dieppoise et l'ensemble des CC du Pays, on constate une divergence entre les deux territoires. La CA de la région dieppoise resterait sur une tendance à la baisse de sa population. Entre 2007 et 2042, elle perdrait environ 5 000 habitants et ne compterait guère plus de 46 000 habitants en fin de période. Le vieillissement y serait un peu plus marqué avec un âge moyen de 47 ans vers 2040 contre 46 ans pour l'ensemble du Pays. À l'opposé, l'ensemble des CC gagnerait 10 000 habitants sur la même période soit une population projetée de 64 000 habitants en 2042. Ce gain de population serait dû à une natalité plus élevée qu'en moyenne et aussi un solde migratoire positif en particulier pour les populations d'âge actif. Ce solde migratoire serait alimenté en grande partie par les arrivées de résidents de la CA de la région dieppoise.

familles sans enfants progresse et dépasse le seuil de 40 %. Les familles monoparentales sont en forte aug-

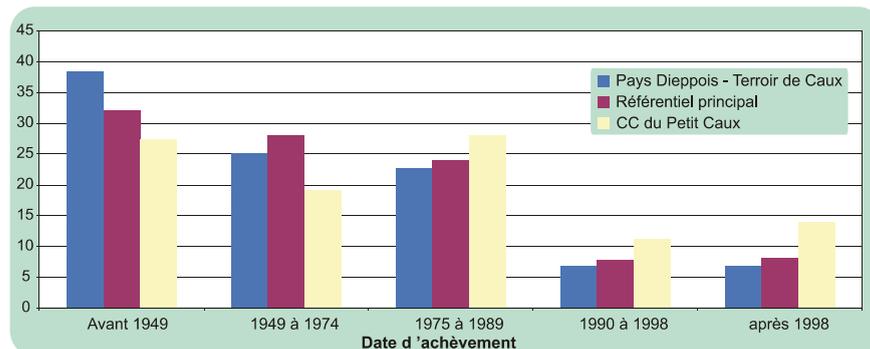
PART DE LA POPULATION RÉSIDANT EN HLM SELON LES PAYS



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

Unité : %

PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LEUR PÉRIODE D'ACHÈVEMENT



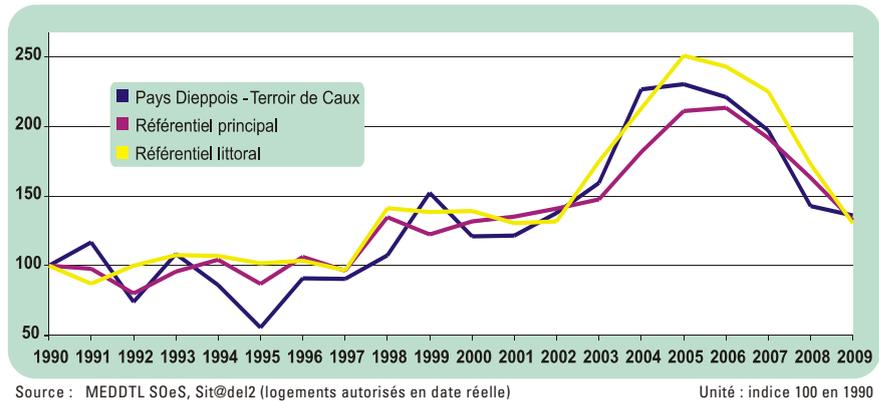
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

Unité : %

Depuis 1968, le nombre de logements a progressé. Le nombre de résidences secondaires a augmenté de plus des trois-quarts. Les logements vacants (6 % du parc) ont plus que doublé et même triplé à Dieppe. Le Pays enregistre la deuxième plus forte progression des territoires de comparaison depuis cette date.

De 2002 à 2005, l'effort de construction a été exceptionnellement soutenu. Cette évolution est assez conforme à celle observée ailleurs. Depuis 2007, le Pays est confronté à la faiblesse du re-

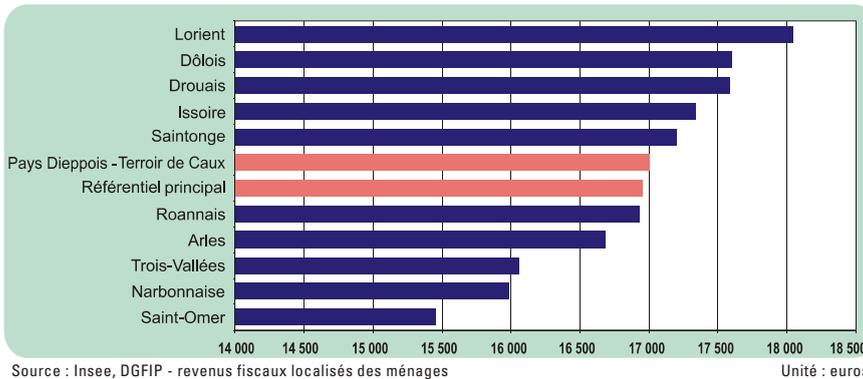
ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE 1990 À 2009



Source : MEDDTL SOeS, Sit@del2 (logements autorisés en date réelle)

Unité : indice 100 en 1990

REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON LES PAYS EN 2008 (EN EUROS)



Source : Insee, DGFiP - revenus fiscaux localisés des ménages

nouvellement de son parc de logements collectifs. Cette atonie est particulièrement marquée dans la CA de la région dieppoise au rythme de seulement 0,5 % l'an. À l'inverse, dans les CC des Trois-Rivières et du Petit Caux l'ensemble du parc se renouvelle au rythme de 2 % l'an et ce mouvement est porté par le logement collectif.

Une structure des revenus conforme à la moyenne

Le revenu médian annuel par unité de consommation de 17 000 euros est conforme à celui observé dans les référentiels.

La proportion des revenus issus des salaires y est plus importante qu'ailleurs (62 % contre 59 %), celle issue des retraites est plus faible (27 % contre 29 %). Près d'un ménage sur cinq, soit 15 000 environ, vit avec un revenu de moins de 4 000 € annuel par unité de consommation. Depuis 2007, les populations en situation de précarité sont en progression. On constate la même tendance dans les territoires de comparaison. Les demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, augmentent de près de 10 %, comme le chômage de longue durée (cf. infra). Dans le Pays, la CA de la région dieppoise est la communauté où les inégalités de revenus sont les plus marquées :

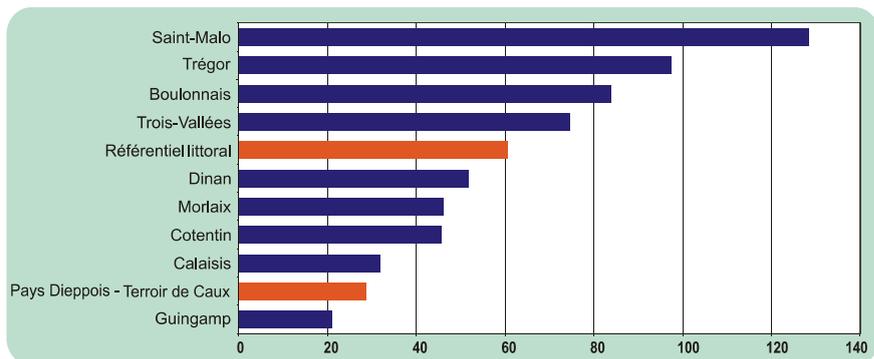
les revenus des 10 % les plus riches y sont 6,6 fois supérieurs à ceux des 10 % les plus pauvres. C'est aussi dans ce territoire que la part des habitants résidant en HLM et les taux de chômage sont les plus élevés du Pays Dieppois-Terroir de Caux.

Une vocation touristique à conforter

La vocation touristique du Pays Dieppois-Terroir de Caux est établie, notamment en lien avec sa façade maritime sur la Manche. Toutefois, la capacité d'accueil est faible comparée aux autres pays littoraux. Elle est quatre fois moins importante qu'à Saint-Malo. Au cours des dix dernières années, la proportion de résidences secondaires est restée assez stable.

Elle est deux fois moins élevée en Pays Dieppois-Terroir de Caux qu'ailleurs : 7,1 % du parc immobilier contre 14,4 % dans le référentiel littoral. L'offre hôtelière est, quant à elle, très concentrée dans la CA de la région dieppoise (22 sur 24), tandis que les campings sont mieux répartis. La CC de Saône et Vienne se caractérise par la densité de résidences secondaires la plus élevée du Pays (12,4 %).

NOMBRE DE LITS PAR KM² SELON LES PAYS



Sources : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale, pôle de compétence tourisme, données 2011

Unité : nombre de lits en résidence secondaire, en hôtels ou en camping (3 lits par emplacement) par km²

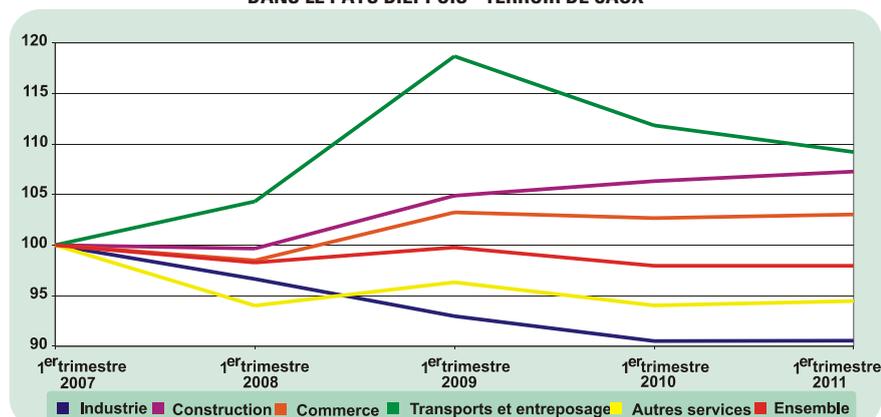
Unité de consommation :

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante :

- * 1 UC pour le premier adulte du ménage
- * 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus
- * 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

**ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE 2007 ET 2011
DANS LE PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX**



Source : Insee, Epure - Urssaf
Unité : base 100 au premier trimestre 2007
Champ : ensemble des secteurs marchands hors agriculture, intérim, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.

Un taux de chômage qui reste élevé

Entre 1999 et 2008, période de croissance, le chômage a reculé partout et un peu plus fortement en Pays Dieppois-Terroir de Caux que dans les territoires de comparaison. De ce fait, le taux de chômage (au sens du recensement³) y est devenu légèrement inférieur à celui constaté dans le territoire de référence :

le chômage est resté supérieur à celui du référentiel. La crise de l'automne 2008 a retourné la situation. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucun emploi et recherchant un emploi) a progressé d'un quart. Le territoire a été durement touché juste après la crise mais le nombre de chômeurs restait relativement stable en 2009 et 2010. En 2011, la tendance est à nouveau à la hausse. Le chômage de

longue durée a très fortement augmenté depuis 2008 et témoigne ainsi de la difficulté à retrouver un emploi. En outre, dans ce territoire, les populations sont moins souvent diplômées qu'ailleurs : un quart (contre un cinquième ailleurs) sont non-diplômées et la proportion de bacheliers ou plus est particulièrement faible (27 % de titulaires d'au moins le baccalauréat contre 31,5 % en moyenne). De ce point de vue, le territoire se classe à l'avant-dernière place.

La CA dieppoise est le territoire du Pays où le taux de chômage est le plus élevé : 14,9 % de la population active. Au 30 juin 2011, le nombre de chômeurs du Pays Dieppois-Terroir de Caux inscrits à Pôle emploi et immédiatement disponibles est de 4 450.

L'industrie en difficulté

La crise de 2008 a eu des répercussions importantes sur l'emploi local, mais tous les secteurs de l'économie n'ont pas été impactés de la même manière. Seuls les services et surtout l'industrie ont connu des reculs très importants et pérennes de leurs effectifs. En quatre ans, les emplois industriels ont diminué de 10 %. Parmi les services, les secteurs de l'information et de la communication, les activités scientifiques et techniques, ainsi que les activités financières ou d'assurance ont été les plus affectés.

Une tertiarisation moindre

En 2008, 39 100 personnes occupent un emploi dans le Pays Dieppois-Terroir de Caux dont les deux-tiers dans la seule CA de la région dieppoise. Sa structure économique est à l'image de la structure des territoires de comparaison : le secteur tertiaire progresse et

Taux de chômage au sens du recensement par sexe et tranche d'âge

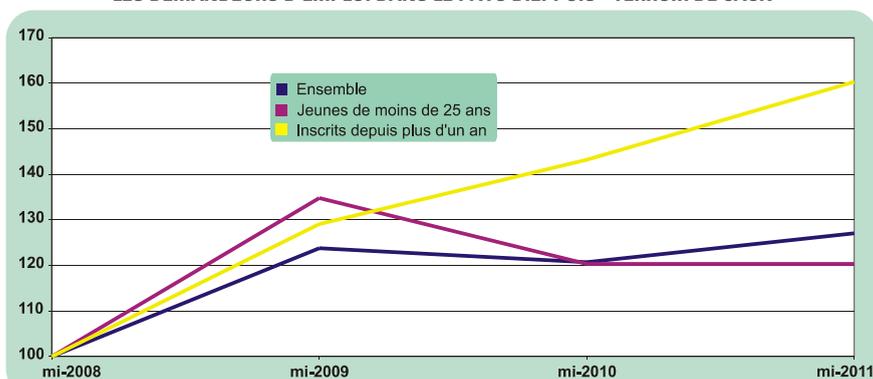
Populations	Pays Dieppois - Terroir de Caux		Référentiel principal		Référentiel littoral	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Hommes	12,6	10,5	11,7	10,7	12,0	10,4
15 à 24 ans	26,3	25,0	25,0	23,8	26,1	24,2
25 à 49 ans	10,7	8,8	9,9	9,1	10,1	8,6
50 ans ou plus	10,9	7,5	10,0	8,2	10,3	7,7
Femmes	19,4	13,4	18,7	14,1	17,9	13,4
15 à 24 ans	34,1	28,1	35,6	29,5	35,1	29,8
25 à 49 ans	17,8	12,4	17,2	13,1	16,3	12,1
50 ans ou plus	16,7	9,0	14,6	9,9	14,0	9,3
Ensemble	15,6	11,9	14,8	12,3	14,6	11,8

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008 - exploitations principales
Unité : %

11,9 % contre 12,3 % de la population active. Des onze Pays composant le référentiel principal, ce Pays est le 6^e où le chômage est le plus élevé et le 4^e des Pays littoraux sur dix. Cette baisse a profité à toutes les populations mais particulièrement aux femmes et aux chômeurs de longue durée. Celui-ci touche encore 4 chômeurs sur 10 en 2008, contre 6 sur dix en 1999. Les jeunes actifs (15 à 24 ans) - et particulièrement les jeunes hommes - sont ceux qui ont le moins bénéficié de l'amélioration entre ces deux dates.

Sur la période 1999-2008, en Pays Dieppois-Terroir de Caux, c'est la seule catégorie de population dont le taux de

LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LE PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX



Sources : Pôle emploi - Dares
Champ : demandeurs d'emploi de catégorie A
Unité : base 100 au deuxième trimestre 2008

³ Les bassins d'emploi de la façade maritime de la région, Dieppe, Fécamp, Le Havre ou la Vallée de la Bresle présentent un taux de chômage traditionnellement un peu plus élevé qu'à l'intérieur ou qu'en moyenne régionale (un point environ), il était de l'ordre de 11 % en 2009.

L'emploi en quatre grands secteurs en 1999 et 2008

Secteurs	Pays Dieppois - Terroir de Caux				Référentiel principal		Référentiel littoral	
	effectifs		en %		en %		en %	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Agriculture	1 804	1 467	5,0	3,8	5,7	4,3	7,7	6,0
Construction	2 359	2 904	6,5	7,4	6,0	7,7	6,4	7,6
Industrie	9 307	8 536	25,5	21,8	23,1	18,1	19,2	16,1
Tertiaire	22 968	26 172	63,0	67,0	65,2	69,9	66,7	70,3
Ensemble	36 438	39 079	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008 - exploitations complémentaires lieu de travail

dépasse la barre des deux-tiers des emplois bien que cette tertiarisation soit un peu moins forte dans le Pays Dieppois-Terroir de Caux. La majorité (59 %) des 4 850 établissements n'emploie pas de salariés, cette proportion est inférieure à celle constatée dans les référentiels. De fait, les établissements du Pays se caractérisent par une taille moyenne plus grande qu'ailleurs (20 salariés contre 17). Le Pays Dieppois-Terroir de Caux présente une dépendance limitée envers ses grands établissements : aucun ne dépasse 1 200 salariés et la part des dix plus grands est contenue à 15,5 % du total de l'emploi salarié. Les premiers employeurs sont le centre hospitalier et la commune de Dieppe. En revanche, les centres de décisions extérieurs au territoire exercent une très forte influence sur l'emploi local. Ce territoire est le deuxième du référentiel principal où cette influence est la plus prononcée : plus de la moitié des salariés relèvent d'une société dont le siège social est implanté en dehors de celui-ci.

Une présence industrielle marquée

Bien qu'en recul entre 1999 et 2008, l'industrie continue de marquer ce territoire.

Elle regroupe encore plus de 20% des emplois. La majorité des établissements industriels ont entre 1 et 9 salariés, moins de 5 % n'en ont pas et une seule unité mobilise plus de 500 salariés : la centrale nucléaire de Penly.

Les principaux pourvoyeurs d'emplois industriels se situent dans la métallurgie (1 550), l'agro-alimentaire (1 500), la production d'énergie (800), les secteurs du caoutchouc et des matières plastiques (700) et la construction automobile (550). Hors la production de matières plastiques, ces activités sont tout à fait spécifiques au territoire.

C'est dans les CC des Monts et Vallées et du Petit Caux que la proportion d'emplois industriels est la plus marquée (44 %). La centrale nucléaire de Penly concentre une grande majorité des emplois industriels présents dans la CC du Petit Caux.

En 2010, le Pays Dieppois-Terroir de Caux compte près de 750 nouveaux établissements dont sept sur dix dans le tertiaire. En moyenne, depuis 2008, 640 établissements se créent chaque année. Le tissu productif se renouvelle un peu moins vite qu'ailleurs excepté dans le BTP. Dans ce territoire fortement touché par le chômage, il faut noter que six créations sur dix relèvent globalement de l'auto-entrepreneuriat.

L'activité portuaire profite peu aux transports et au tourisme

Comme ailleurs, le secteur tertiaire est le plus important gisement de main-d'œuvre du territoire. Il s'agit essentiellement de services publics, des secteurs de la santé et de l'action sociale.

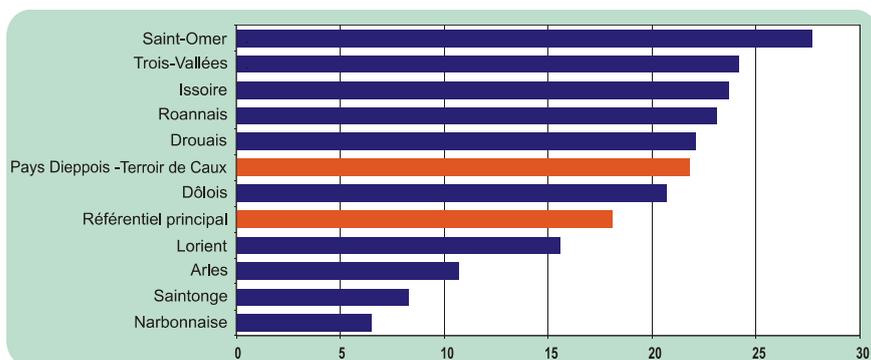
Les dix plus grands établissements employeurs du Pays Dieppois - Terroir de Caux

Nom de l'établissement	Activités	Commune	Tranche
Centre hospitalier général de Dieppe	Activités hospitalières	Dieppe	1 000 ou plus
Commune de Dieppe	Administration publique générale	Dieppe	500 - 1 000
Electricité de France	Production d'électricité	Penly	500 - 1 000
Auchan	Hypermarché	Dieppe	250 - 499
Nestlé France	Transformation du thé et du café	Dieppe	250 - 499
Davigel	Commerce de gros de produits surgelés	Martin-Église	250 - 499
Société Alpine-Renault	Construction automobile	Dieppe	250 - 499
Precision Components Industries	Découpage, emboutissage	Saint-Nicolas-d'Aliermont	250 - 499
LD Transmanche Ferries	Transports maritimes et côtiers de passagers	Dieppe	250 - 499
Rexam Healthcare Offranville	Fabrication d'emballages en matières plastiques	Offranville	250 - 499

Source : Insee, Clap 2009

Unité : effectifs salariés

PART DES EMPLOIS INDUSTRIELS SALARIÉS EN 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire lieu de travail

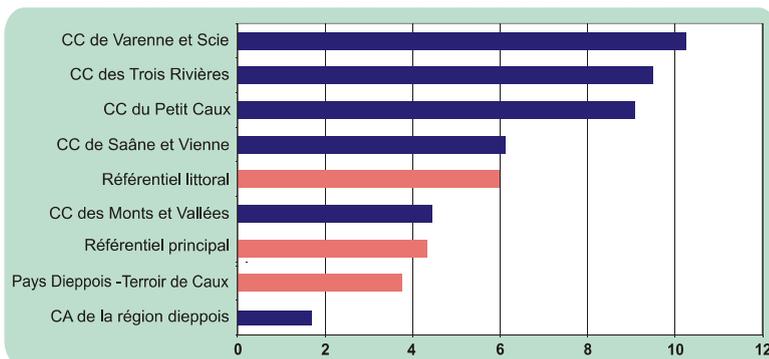
Unité : %

Les activités commerciales sont également bien représentées. Les activités liées aux transports et au tourisme profitent peu d'une situation littorale et de la présence d'un port qui génère un trafic annuel de marchandises de 1,7 million de tonnes et qui gère une liaison maritime avec l'Angleterre de 250 000 passagers et 120 000 véhicules.

La pêche génère assez peu d'emploi salarié

L'agriculture et la pêche fournissent assez peu d'emploi salarié localement en comparaison des autres pays du littoral. Dans les CC de Varenne et Scie, Trois-Rivières et du Petit Caux, ces activités représentent cependant environ un emploi sur dix. Le poids de la pêche est de 13 % du secteur primaire, ce qui est assez proche de la moyenne des espaces littoraux, mais très inférieur aux proportions observées à Saint-Malo ou dans le Boulonnais. Ce dernier pays dispose d'une filière complète qui inclut la transformation et la conservation des produits de la mer (60 % des effectifs du référentiel littoral y travaillent). Dans le Pays Dieppois-Terroir de Caux, cette activité ne mobilise que 5 % des effectifs des industries alimentaires, soit trois fois moins qu'en moyenne dans le référentiel littoral.

EMPLOIS : PART DU SECTEUR PRIMAIRE SELON LES TERRITOIRES



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire lieu de travail Unité : %

Un territoire bien équipé qui limite l'isolement des populations

En 2008, le Pays Dieppois-Terroir de Caux dispose pratiquement d'autant d'équipements et de services que les territoires comparables. Grâce à une bonne répartition géographique de ces équipements, les populations ne sont pas isolées : les temps d'accès moyens aux différentes gammes sont inférieurs à 10 minutes.

Ainsi, aucun équipement de proximité n'est à plus de 15 minutes. Parmi ceux de la gamme supérieure, seuls 5 % des personnes sont à plus de 30 minutes d'un établissement de santé de long séjour ou d'un service d'urgence. En revanche, le temps d'accès à certains équipements intermédiaires est relativement long, Presque un quart de la population se situe à plus d'un quart d'heure, par exemple, d'un laboratoire d'analyses médicales.



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

Pays Dieppois Terroir de Caux Syndicat Mixte

Chemin des vertus - BP 22
76550 Saint Aubin-sur-Scie
Tél : 02 32 90 20 30
courriel : contact@smpdctc.fr

Gammes d'équipements :

la classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en terme de services à la population.

La gamme de proximité comprend 29 équipements : Banque, Bureau de poste, Réparation automobile et de matériel agricole, Maçon, Plâtrier - peintre, Menuisier - charpentier - serrurier, Plombier - couvreur - chauffagiste, Électricien, Entreprise générale du bâtiment, Coiffeur, Restaurant, Agence immobilière, Soins de beauté, Épicerie - supérette, Boulangerie, Boucherie - charcuterie, Fleuriste, École maternelle, École élémentaire, Médecin omnipraticien, Chirurgien dentiste, Infirmier, Masseur kinésithérapeute, Pharmacie, Taxi, Boulodrome, Tennis, Salle ou terrain multisports, Terrain de grands jeux.

La gamme intermédiaire comprend 31 équipements : Trésorerie, Gendarmerie - police, Pompes funèbres, Contrôle technique automobile, École de conduite, Vétérinaire, Blanchisserie - teinturerie, Supermarché, Librairie - papeterie, Magasin de vêtements, Magasin d'équipements du foyer, Magasin de chaussures, Magasin d'électroménager, Magasin de meubles, Magasin d'articles de sport et de loisirs, Droguerie - quincaillerie - bricolage, Horlogerie - bijouterie, Collège, Opticien - lunetier, Orthophoniste, Pédicure - podologue, Laboratoire d'analyses médicales, Ambulance, Hébergement des personnes âgées, Soins à domicile des personnes âgées, Services d'aide aux personnes âgées, Garde d'enfant d'âge préscolaire, Bassin de natation, Athlétisme, Salle ou terrain de sport spécialisé roller - skate - vélo bicross ou freestyle.

La gamme supérieure comprend 35 équipements : Pôle emploi, Location d'automobiles et d'utilitaires légers, Agence de travail temporaire, Hypermarché, Produits surgelés, Poissonnerie, Parfumerie, Lycée d'enseignement général et/ou technologique, Lycée d'enseignement professionnel, Établissement de santé de court séjour, Établissement de santé de moyen séjour, Établissement de santé de long séjour, Établissement psychiatrique, Urgences, Maternité, Centre de santé, Structures psychiatriques en ambulatoire, Spécialiste en cardiologie, Spécialiste en dermatologie et vénérologie, Spécialiste en gynécologie médicale, Spécialiste en gynécologie obstétrique, Spécialiste en gastro-entérologie - hépatologie, Spécialiste en psychiatrie, Spécialiste en ophtalmologie, Spécialiste en otho-rhino-laryngologie, Spécialiste en pédiatrie, Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale, Sage-femmes, Orthoptiste, Hébergement des enfants handicapés, Soins à domicile des enfants handicapés, Hébergement des adultes handicapés, Services pour adultes handicapés, Travail protégé, Cinéma.